

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 octobre 2022

PLF POUR 2023 - (N° 273)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

AMENDEMENT

N ° II-2580

présenté par

M. Odoul, M. Allisio, Mme Auzanot, M. Ballard, M. Barthès, M. Baubry, M. Beaurain, M. Bentz, M. Berteloot, M. Bilde, M. Blairy, Mme Blanc, M. Boccaletti, Mme Bordes, M. Bovet, M. Buisson, M. Cabrolier, M. Catteau, M. Chenu, M. Chudeau, Mme Colombier, Mme Cousin, Mme Da Conceicao Carvalho, M. de Fournas, M. de Lépinau, M. Dessigny, Mme Diaz, Mme Dogor-Such, M. Dragon, Mme Engrand, M. Falcon, M. François, M. Frappé, Mme Frigout, Mme Galzy, M. Giletti, M. Gillet, M. Girard, M. Gonzalez, Mme Florence Goulet, Mme Grangier, M. Grenon, M. Guinot, M. Guitton, Mme Hamelet, M. Houssin, M. Hébrard, M. Jacobelli, M. Jolly, Mme Laporte, Mme Lavalette, Mme Le Pen, Mme Lechanteux, Mme Lelouis, Mme Levavasseur, Mme Loir, M. Lopez-Liguori, Mme Lorho, M. Lottiaux, M. Loubet, M. Marchio, Mme Martinez, Mme Alexandra Masson, M. Bryan Masson, M. Mauvieux, M. Meizonnet, Mme Menache, M. Meurin, M. Muller, Mme Mélin, M. Ménagé, Mme Mathilde Paris, Mme Parmentier, M. Pfeffer, Mme Pollet, M. Rambaud, Mme Ranc, M. Rancoule, Mme Robert-Dehault, Mme Roullaud, Mme Sabatini, M. Sabatou, M. Salmon, M. Schreck, M. Taché de la Pagerie, M. Jean-Philippe Tanguy, M. Taverne, M. Tivoli et M. Villedieu

ARTICLE 27**ÉTAT B****Mission « Sport, jeunesse et vie associative »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

| Programmes | + | - |
|---------------------------------------|------------|------------|
| Sport | 0 | 0 |
| Jeunesse et vie associative | 15 000 000 | 0 |
| Jeux olympiques et paralympiques 2024 | 0 | 15 000 000 |
| TOTAUX | 15 000 000 | 15 000 000 |
| SOLDE | 0 | |

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à mobiliser plus de moyens pour les associations étudiantes afin d'accompagner au mieux les étudiants les plus précaires à trouver un logement.

Sur 60 000 logements promis en 2017, seulement un quart a été construit alors que 3 étudiants sur 4 rencontrent une difficulté pour se loger ! Ils sont confrontés à des difficultés multiples comme le montant des loyers, l'impossibilité de trouver un garant et surtout l'insuffisance de logements disponibles.

Le problème est simple : il manque 250 000 logements étudiants en France. L'offre de logements étudiants n'est clairement pas à la hauteur de l'enjeu.

Cet amendement serait l'occasion de mobiliser plus de moyens pour les structures associatives afin d'accompagner au mieux les étudiants en recherche de logements et, à terme, permettre la création de nouveaux logements étudiants.

Ainsi, convient-il d'abonder de 15 millions d'euros les crédits de l'action 02 « En faveur de la jeunesse et de l'éducation populaire » du programme 163 « Jeunesse et vie associative » en diminuant du même montant les crédits de l'action 01 « Livraison ouvrage olympiques et paralympiques » du programme 350 « Jeux olympiques et paralympiques ».